



Panorama de la région Forte croissance démographique mais situation socio-économique contrastée

Entre 2007 et 2012, la croissance démographique de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) est l'une des plus forte du pays, en raison principalement de l'arrivée de nouvelles populations venues s'installer sur le territoire. La répartition et la croissance de la population est très inégale sur le territoire. La région est âgée, avec une forte proportion de retraités. Malgré une hausse importante du nombre d'emplois, portée par le secteur tertiaire, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées demeure la deuxième région de France métropolitaine la plus touchée par le chômage.

Le niveau de vie médian en 2012, l'un des plus faibles de France métropolitaine, est très variable selon les départements.

Fabien Battle, Insee

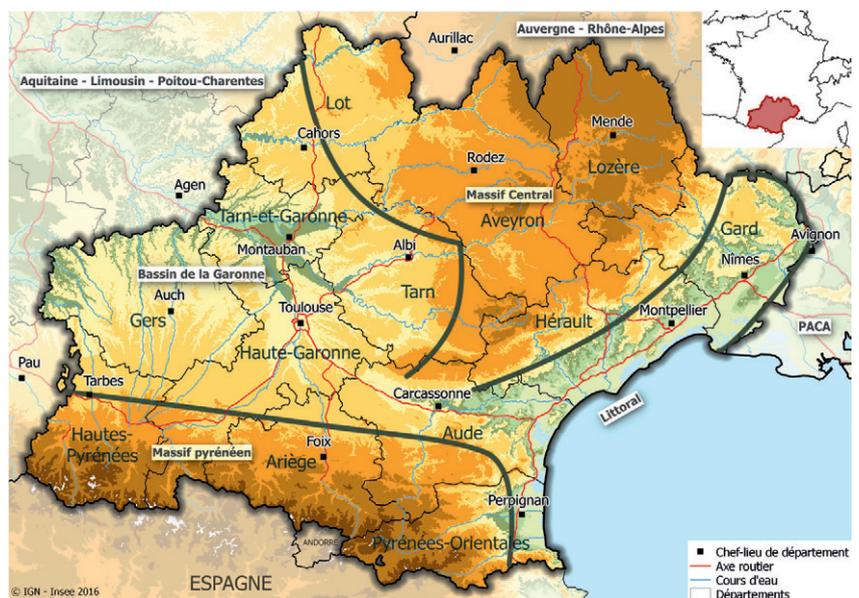
Avec une superficie de 72 700 km², Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) est la 2^e région la plus vaste de France métropolitaine, derrière sa voisine Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. En dehors de cette dernière, elle est bordée par Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'est et Auvergne-Rhône-Alpes au nord. On distingue quatre grands ensembles géographiques dont deux massifs montagneux : le Massif central au nord et, sur toute la partie sud, les Pyrénées, qui marquent la limite avec l'Espagne et la principauté d'Andorre. À l'est, les plaines du Roussillon et du Languedoc, bordent les 220 kilomètres du littoral méditerranéen. Enfin, un vaste ensemble de plaines et de coteaux encadrent le bassin supérieur de la Garonne à l'ouest (figure 1). Avec 13 départements, c'est la région qui en compte désormais le plus grand nombre.

Une répartition de la population très contrastée

La région LRMP compte près de 270 unités urbaines qui rassemblent un peu moins des trois quarts de la population. Parmi elles, un tiers constituent des aires d'influence, dont 24 sont des grandes aires urbaines (définitions). Les unités

1 La 2^e région la plus vaste de France métropolitaine

Carte physique de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées



urbaines de Toulouse (906 500 habitants en 2012) et Montpellier (406 900 habitants) constituent les deux principaux piliers de l'armature urbaine. L'aire urbaine de Toulouse, composée de 453 communes, s'étend sur 5 100 km². En 2012, elle abrite

près de 1,3 million d'habitants, ce qui en fait la 4^e aire urbaine de France. Dans un rayon de moins de 100 kilomètres autour de Toulouse, gravitent les grandes aires urbaines de Cahors, Montauban, Albi, Castres, Carcassonne, Pamiers, Saint-

Gaudens, Auch et Castelsarrasin. En 2012, la population de ces agglomérations varie de 15 600 habitants pour Saint-Gaudens à 74 100 habitants pour Montauban.

Plus à l'est, le long du littoral méditerranéen, se concentrent de nombreuses grandes aires urbaines. Outre celle de Montpellier (570 000 habitants en 2012), les aires urbaines de Perpignan (310 000 habitants), Nîmes (260 000 habitants) et Béziers (165 500 habitants) figurent parmi les plus importantes de la région. Celles de Narbonne, Sète et Lunel participent aussi à la forte urbanisation et périurbanisation du littoral. Le reste de l'armature urbaine s'organise autour de grandes aires situées hors des deux espaces précédemment cités, comme celles de Tarbes, Alès et Rodez.

La plus forte croissance démographique de France métropolitaine

Au 1^{er} janvier 2012, la région LRMP compte 5 626 900 habitants. Avec une hausse de population moyenne de 0,9 % par an entre 1982 et 2012, elle est la plus dynamique des régions métropolitaines. Chaque année, sa population s'accroît de 51 000 personnes, soit l'équivalent d'une commune comme Narbonne, et la poussée démographique est constante depuis le début des années 80. La forte croissance est principalement due à l'arrivée de populations venues s'installer sur le territoire, mais l'excédent naturel contribue également à la hausse de population. Le solde migratoire apparent entre arrivées et départs est de + 38 000 personnes chaque année entre 2007 et 2012, ce qui représente un taux annuel moyen de + 0,7 % dû aux migrations résidentielles (figure 2).

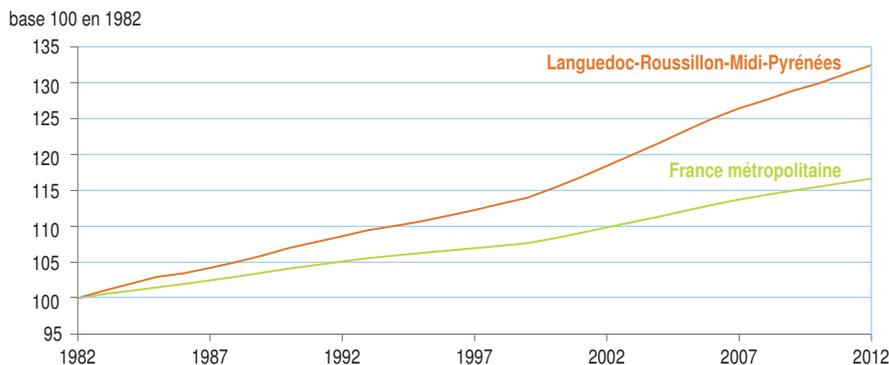
Les habitants de LRMP sont en moyenne plus âgés qu'au niveau national. Avec un âge moyen de 41,8 ans, la région figure parmi les plus âgées de France, après la Corse, l'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Paca. Les seniors y sont particulièrement nombreux : 27 % des habitants de LRMP ont 60 ans ou plus, contre 24 % en France métropolitaine. Les personnes âgées de 75 ans ou plus représentent 11 % de la population (9 % en métropole). En contrepartie, les jeunes de moins de 30 ans sont moins nombreux qu'ailleurs : 34 %, contre 37 % en France métropolitaine (figure 3). Il existe néanmoins de grandes disparités territoriales : en Haute-Garonne, l'un des départements les plus jeunes de province, l'âge moyen est inférieur à la métropole.

De nombreuses résidences secondaires

Le parc de logements de LRMP se caractérise par une forte présence de résidences secondaires. Ces dernières représentent en effet 15,8 % des logements. Cette part est la troisième la plus élevée parmi les régions métropolitaines, après la Corse et Paca. Les résidences secondaires de LRMP se situent en grande majorité dans les départements du littoral, qui regroupent à eux seuls près des deux tiers de ces résidences.

2 Croissance démographique soutenue en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

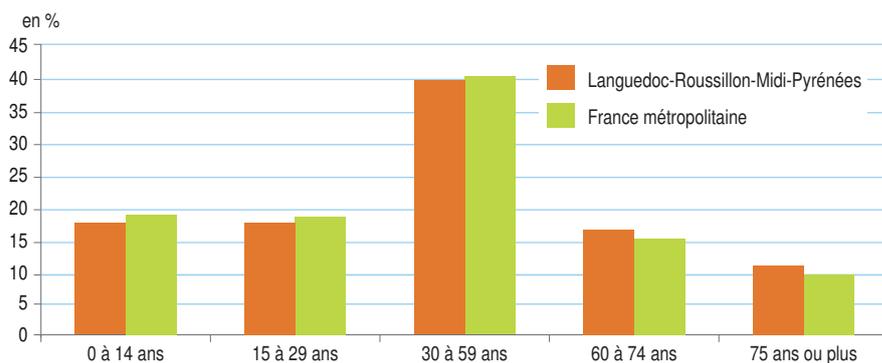
Évolution de la population de 1982 à 2012



Source : Insee, recensements de la population et estimations de population

3 Moins de jeunes en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Population par tranche d'âge au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

4 Développement soutenu du parc de logements

Parc des logements par catégorie au 1^{er} janvier 2012

	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées			France métropolitaine	
	Nombre	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)	Part (en %)	Évolution entre 2007 et 2012 (en %)
Résidences principales	2 529 007	76,0	+ 6,9	83,0	+ 4,6
Résidences secondaires*	524 419	15,8	+ 3,0	9,5	+ 2,6
Logements vacants	273 150	8,2	+ 24,7	7,5	+ 23,2
Ensemble	3 326 576	100,0	+ 7,5	100,0	+ 5,6

*y compris logements occasionnels

Source : Insee, recensements de la population

Entre 2007 et 2012, en lien avec la forte croissance démographique, le taux de croissance de l'ensemble du parc de logements est le deuxième plus élevé de France métropolitaine derrière la Corse (figure 4).

Une offre de services plus développée mais des temps d'accès plus longs

Avec 393 équipements pour 10 000 habitants en 2012, LRMP est la troisième région la mieux équipée de France métropolitaine, derrière la Corse et la région Paca. Le taux d'équipement est très variable selon le département : il varie de 339 pour la Haute-Garonne à 440 pour les Pyrénées-Orientales. La région compte 926 pôles dits de proximité, communes ou agglomérations disposant d'au moins la moitié des équipements de la gamme de proximité (supérette, école primaire, médecin généraliste...), 227 pôles de services offrant une majorité de services intermédiaires

(supermarché, collège, laboratoire d'analyses médicales...) et 58 pôles de services supérieurs qui proposent les services plus rares de la gamme supérieure (hypermarché, lycée, médecin spécialiste...). L'Hérault, le Gard et la Haute-Garonne concentrent à eux seuls 40 % des pôles de la région.

Du fait notamment du caractère montagneux d'une partie du territoire, les temps moyens d'accès aux équipements sont supérieurs à ceux de France métropolitaine. L'écart est maximal pour la gamme supérieure. Les habitants de la région LRMP mettent ainsi 11,5 minutes pour accéder à un équipement de cette gamme alors que la moyenne métropolitaine est de moins de 10 minutes.

Une région touchée par le chômage

La région LRMP est la deuxième région la plus touchée par le chômage en France métropolitaine, derrière la région Nord-Pas-

de-Calais-Picardie. En 2012, le chômage touche 11,2 % des actifs, contre 9,4 % en France métropolitaine. Sur la période 2002-2012, la part d'actifs au chômage en LRMP se maintient chaque année à plus d'un point au-dessus de la moyenne métropolitaine, tout en suivant les mêmes tendances (figure 7).

Au-delà de ce constat et comparativement à la métropole, la région LRMP compte moins de personnes actives en emploi au sein de la population des 15 ans ou plus : 47 %, contre 51 % en France métropolitaine en 2012. En contrepartie, la part des retraités ou préretraités dans la population des 15 ans ou plus est nettement plus importante (30 % contre 27 % en France métropolitaine) (figure 5).

Comme ailleurs, nombreux sont les actifs qui quittent quotidiennement leur commune pour aller travailler, parfois hors de leur département de résidence. Deux départements se distinguent : le Gard et la Haute-Garonne. Les flux interdépartementaux sont particulièrement importants entre le Gard et les départements voisins, l'Hérault, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône. Au total quelques 47 000 Gardois travaillent hors de leur département et 21 700 personnes viennent travailler dans le Gard sans y résider. Du fait de sa proximité avec de grandes aires urbaines, le Gard est le département de la région où le déficit entre entrants et sortants est le plus important. Ainsi, les échanges sont forcément très nombreux avec les agglomérations limitrophes, en premier lieu celle d'Avignon, dont une partie importante déborde dans le Gard, Arles, Beaucaire-Tarascon, Bagnols-sur-Cèze, Lunel, mais aussi avec Montpellier.

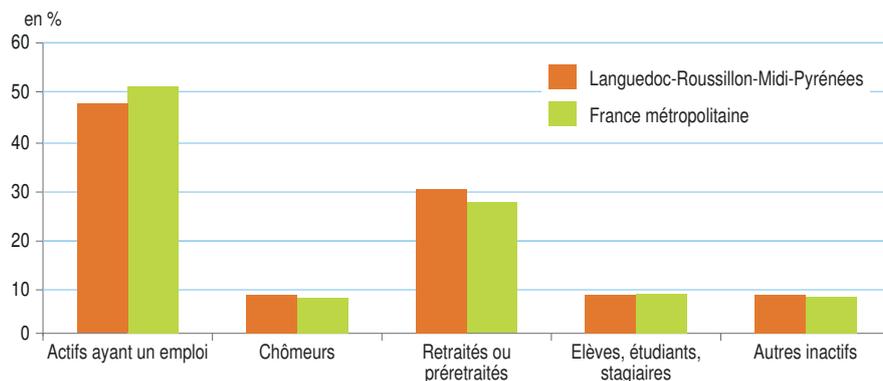
En raison du rayonnement de la métropole toulousaine, dont l'aire d'influence s'étend sur une partie du Tarn, du Tarn-et-Garonne, du Gers, de l'Ariège et de l'Aude, les flux entre la Haute-Garonne et les départements voisins sont également très importants. Le Tarn et le Tarn-et-Garonne sont les deux départements pour lesquels le volume de flux domicile-travail avec la Haute-Garonne est le plus important. Compte-tenu de l'attractivité de la métropole régionale, la Haute-Garonne est le département de la région où l'excédent entre les entrants et les sortants est le plus important (figure 6).

Un revenu médian disponible faible et contrasté selon les territoires

En 2012, un habitant de LRMP sur deux appartient à un ménage disposant d'un revenu de moins de 18 900 euros par unité de consommation, déduction faite des impôts directs et après réception des prestations sociales. C'est 500 euros de moins que le revenu médian de province. La région LRMP est l'une des régions métropolitaines au revenu disponible médian le plus bas, derrière la Corse et Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Ce revenu disponible médian correspond à 1 575 euros par mois pour une personne seule ou encore 2 830 euros pour un couple avec un jeune enfant.

5 Une part d'actifs en emploi plus faible qu'ailleurs

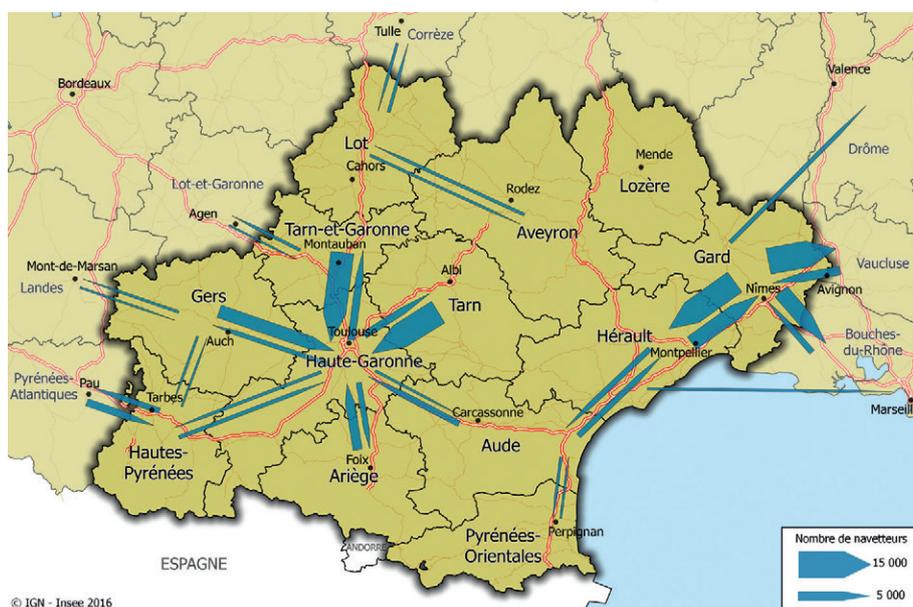
Population de 15 ans ou plus par type d'activité au 1^{er} janvier 2012



Source : Insee, recensement de la population 2012

6 De nombreux flux domicile-travail autour de Toulouse et Nîmes

Principaux déplacements domicile-travail entre départements de la région et limitrophes en 2012

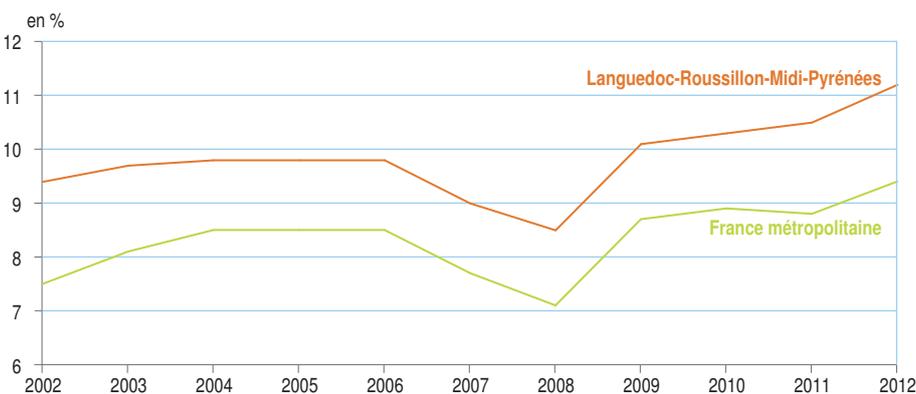


© IGN - Insee 2016

Source : Insee, recensement de la population 2012

7 Le taux de chômage régional se maintient au-dessus de la France métropolitaine

Taux de chômage annuel moyen entre 2002 et 2012



Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT (France métropolitaine)

La part des ménages soumis à l'imposition des revenus est également l'une des plus faibles de France, avec un déficit de 3,1 points par rapport à la moyenne de province. Cela s'explique notamment par une part plus importante des pensions et retraites et une part plus faible des traitements et salaires dans le revenu disponible.

Aux deux extrémités de l'échelle des revenus, un habitant de LRMP sur dix appartient à un ménage vivant avec moins de 9 860 euros par an et par unité de consommation, et un sur dix à un ménage disposant de plus de 34 730 euros. Le rapport entre ces deux niveaux de revenus extrêmes (rapport interdécile) est supérieur à celui de province (3,5 contre 3,3), ce qui traduit

8 Une faible part de ménages imposés

Revenu disponible des ménages par unité de consommation* en 2012

	Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	France métropolitaine hors île-de-France
Nombre de ménages fiscaux	2 428 719	21 773 111
Part des ménages imposés (%)	58,8	61,9
Revenu disponible médian (euros)	18 888	19 402
Revenu disponible 1 ^{er} décile (euros)	9 862	10 593
Revenu disponible 9 ^e décile (euros)	34 726	35 071
Rapport interdécile	3,5	3,3
Part des traitements et salaires**	67,7	70,6
Part des pensions, retraites, rentes**	29,6	28,1

* cf. définitions

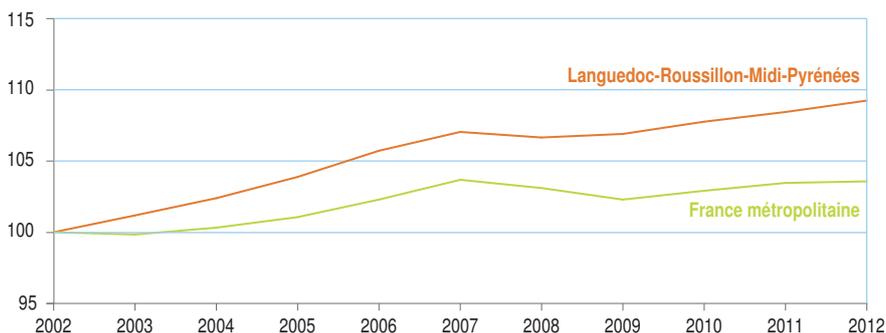
** en % du revenu disponible

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal 2012

9 Hausse continue de l'emploi en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Évolution de l'emploi total entre 2002 et 2012

base 100 en 2002



Champ : emploi salarié et non salarié

Source : Insee, estimations d'emploi localisées au lieu de travail

une dispersion des revenus disponibles plus importante qu'ailleurs.

En outre, le revenu disponible médian varie fortement selon les départements de la région, allant de 17 200 euros pour l'Aude, département parmi les plus bas revenus de métropole, à 21 500 euros pour la Haute-Garonne, l'un des trois départements au revenu le plus élevé de province (figure 8).

Une croissance de l'emploi portée par le secteur tertiaire

Fin 2012, l'économie de LRMP offre 2,2 millions d'emplois, salariés ou non. C'est 44 100 emplois de plus qu'en 2007, ce qui classe la région en tête des régions métropolitaines en termes de croissance du nombre d'emplois. Le secteur tertiaire, particulièrement dynamique, constitue le moteur de cette croissance. Il gagne

68 400 emplois sur la période 2007-2012 : c'est une hausse qui permet de compenser la diminution du nombre d'emplois dans l'industrie, l'agriculture et la construction. La croissance relative de l'emploi tertiaire (+0,8 % en moyenne par an) est la plus forte de France métropolitaine et la croissance absolue est la deuxième, après Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 82 850 personnes travaillant dans l'agriculture en 2012, la région reste la deuxième de France derrière Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Comme ailleurs, la diminution des effectifs dans ce secteur se poursuit (-9,4 % entre 2007 et 2012). Malgré la perte de 8 600 emplois agricoles, le secteur conserve toutefois une part dans l'emploi total supérieure à celle de France métropolitaine (respectivement 3,8 % contre 2,8 %) (figure 9). ■

Définitions

Une **unité urbaine** (ou agglomération) est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone continûment bâtie d'au moins 2 000 habitants. Un pôle est une agglomération d'au moins 1 500 emplois, qualifié de **grand pôle urbain** s'il y a au moins 10 000 emplois. L'**aire urbaine** est constituée du pôle urbain et de sa zone d'influence en matière d'emploi, appelée **couronne périurbaine**. On parle aussi de couronne autour des petits ou moyens pôles (moins de 10 000 emplois).

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine, les revenus financiers et les prestations sociales reçues. À ces ressources, quatre impôts directs sont déduits : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

Un **ménage fiscal** se compose de tous les foyers fiscaux rattachés à une résidence principale. Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation. Il est le même pour chaque membre du ménage. L'**unité de consommation (UC)** est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 pour les enfants de moins de 14 ans. Il permet de comparer les niveaux de revenus des ménages de taille ou de composition différentes, en tenant compte des économies d'échelle réalisées dans le budget.

La médiane du revenu disponible par UC (ou **niveau de vie médian**) est la valeur du revenu qui partage la population en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu par UC est inférieur à cette valeur, l'autre moitié à un ménage dont le revenu est supérieur. De la même manière, on peut diviser la population en dix groupes classés selon le revenu. Le 1^{er} décile est la valeur du revenu au-dessous duquel on trouve les 10 % des personnes appartenant aux ménages les plus modestes. Le 9^e décile est le niveau de revenu au-dessus duquel on trouve les 10 % de personnes appartenant aux ménages les plus aisés. Le rapport entre ces deux valeurs mesure la dispersion : plus ce rapport interdécile est élevé, plus les écarts de revenus sont grands entre les plus riches et les plus pauvres.

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :

Michèle Even

Impression et composition :

Evoluprint

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Panoramas départementaux », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* n° 5 à 17, mars 2016
- « Toulouse et l'espace littoral, moteurs du dynamisme démographique de la région », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* n° 2, janvier 2016
- « Populations légales au 1^{er} janvier 2013 : 5 683 878 habitants en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées », *Insee Flash Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* n°1, janvier 2016
- « Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées – Le grand sud attractif », *Insee Analyses Midi-Pyrénées* n° 16, avril 2015

